

au parc  
des Bastions

journée revendicative internationale  
des travailleuses et travailleurs

**1<sup>er</sup> mai**  
**l'injustice  
te travaille**  
**lutte avec  
ton syndicat**

## mardi 1<sup>er</sup> mai 2001

- 11 h 30** monument à la mémoire des Brigadistes – début de la rue Dancet vers la plaine de Plainpalais, prises de parole par Carole-Anne Kast du Parti socialiste et Charles-Albert Heimberg représentant de la Communauté genevoise d'action syndicale. Un **apéritif** sera offert
- 12 h** le Syndicat du personnel de l'UIT organise un **barbecue** au rez-de-chaussée du bâtiment UIT rue de Varembe 6 - place des Nation  
l'Association du personnel de l'OMS organise un **pic-nique** au siège de l'OMS avenue Appia 20
- 13 h 30** place des Nations – prise de parole de Salika Wenger pour le Parti du travail et d'un membre de la fonction publique internationale
- 14 h** départ du **cortège de la fonction publique internationale** empruntant l'avenue de France, rue de Lausanne, Place Cornavin, Place des XXII cantons où la jonction entre les deux cortèges se fera
- 15 h** départ du **cortège principal du boulevard James-Fazy** empruntant le bd James-Fazy, Place des XXII cantons, rue de Chantepoulet, rue du Mont-Blanc, pont du Mont-Blanc, Place du Port, Place Longemalle, Croix d'Or, rue du Marché, rue de la Confédération, rue de la Corraterie, Place Neuve, puis finalement parc des Bastions
- 16 h** au parc des Bastions, **allocutions** de Sylvie Cristina-Reichlin pour la CGAS, Fernanda Igreja pour les jeunes syndiqués, Pierre Vanek pour solidaritéS
- balades pour les enfants sur les ânes de Bonaventure, manèges
  - dès 12h et jusqu'à 23h, restauration avec plus de 40 stands

# Il faut faire du travail

## le principal front des luttes contre la domination du marché

Aujourd'hui les acquis sociaux, qui sont le fruit d'un siècle et demi de luttes et de souffrances, subissent une attaque sauvage de l'idéologie néolibérale et sont peu à peu démantelés sous prétexte de leur coût et sans tenir compte du rôle social du travail.

Dans ce contexte, s'interroger sur la centralité du travail, c'est dans une large mesure porter un diagnostic sur le devenir et l'avenir de nos sociétés.

L'emploi salarié est largement majoritaire, il devrait être la matrice d'une condition stable qui associe au travail des garanties et des droits non seulement aux travailleurs et travailleuses et à leurs familles, mais également aux non salarié-e-s ainsi qu'à la quasi totalité des non actifs.

Ces formes de régulation démocratique reflètent une forme d'équilibre conflictuel et fragile certes entre l'économique et le social, mais aussi comme un consensus entre le respect des conditions nécessaires pour produire les richesses et l'exigence incontournable de protéger ceux qui les produisent, et leur cadre de vie. Ce qui est exactement la tâche que se sont assignés les syndicats de travailleurs et travailleuses.

L'Europe d'aujourd'hui est riche de 40 millions de pauvres (dont 70% sont des femmes) et le monde est plus riche encore. Environ 30 % de la force de travail mondiale, estimée à deux milliards et demi de personnes, n'est même pas rému-

nérée quelle que soit la nécessité de ce travail.

Sous des formes différentes et avec des intensités variables, la crise sociale atteint tous les pays. Nous sommes confrontés à une généralisation de la problématique mondiale des mauvaises conditions de travail.

Notre rôle de syndiqué-e-s est de nous opposer de toutes les façons possibles à la solution imposée dogmatiquement par les instruments du néolibéralisme que sont le FMI et la Banque mondiale - entre autres des ajustements structurels qui font la part belle au capital financier au détriment de cette valeur inestimable qu'est la vie humaine et son corollaire, le travail.

### au détriment de la vie humaine et du travail

La conséquence majeure de la priorité donnée aux impératifs de la rentabilité financière – et à l'apologie de l'entreprise pensée comme seule source de la richesse sociale – a provoqué la dégradation des règles régissant le travail.

Les droits et les protections liés au rapport de travail sont perçus et traités comme des obstacles à la compétitivité et aux profits privés.

Quant aux coûts sociaux de la déréglementation que sont le chômage, la précarité voire l'exclusion, ils sont mis à la charge des contribuables avec la complaisance des États, ceux-là même que le néolibéralisme tente de vider du peu de

moyens dont ils disposent encore pour réguler cet état de fait.

Avec la mondialisation des échanges dans une logique de profits immédiats, il est désormais manifeste que l'hégémonie croissante du capital financier international attaque de front les régimes de protection du travail. Le prestataire de service négocie lui-même à ses risques et périls ses conditions d'emploi régime que certains employeurs aimeraient substituer à celui du contrat de travail normal, celui des travailleurs salariés inscrits dans des systèmes de régulations collectives avec lois du travail et contrats collectifs, et dont les syndicats sont souvent les négociateurs.

En vérité, la seule transformation décisive du travail ces dernières années est qu'il s'est précarisé: contrat à temps partiel non désiré, contrat à durée temporaire ou intérim, annualisation du temps de travail ou horaires décalés.

Les nouvelles formes de travail exigent une disponibilité plus grande et moins payée des travailleurs et des travailleuses que le rapport salarial normal.

### **c'est toujours sur le travail que continue à se jouer notre destin**

On a dénoncé l'aliénation des travailleurs et des travailleuses dans le travail à la chaîne, mais elle restait en général cantonnée au temps de travail sur les lieux de travail. Maintenant, le discours du patron «moderne» exigerait une disponibilité constante et, à la limite une conversion totale aux valeurs de l'entreprise...

Mais, que l'on en ait ou que l'on en manque, qu'il soit assuré ou précaire, c'est toujours sur le travail que continue à se jouer notre destin.

On observe que le FMI et la Banque mondiale prennent souvent la place des insti-

tutions juridico-politiques des Etats pour imposer leur diktat, la dérégulation en faveur du financier. Pourtant ce n'est pas parce que le rapport de travail est dévalorisé, que la forme d'organisation de l'emploi s'est dégradée (flexibilité, travail sur appel, etc.) et que les bourgeois prétendent que les activités des employés et des ouvriers est devenue quelque chose de secondaire dans le commerce international, que nous devons perdre de vue l'importance du travail, ni qu'il est un élément fondamental de la vie.

L'économie de marché ne crée pas du lien social, au contraire elle détruit toutes formes de solidarité. Son hégémonie se mesure à l'affaiblissement des régulations protégeant les rapports de travail et protégeant la commercialisation des fruits du travail.

### **en fixant des moyens de régulation**

La participation active et organisée des salarié-e-s à l'établissement de règles ont permis de lutter avec des succès relatifs contre le chaos suicidaire du libéralisme ; ce faisant ils ont contenu les débordements des exploiters en fixant des moyens de régulation qui sont les compromis de la société actuelle.

Abandonner le front du travail en ne s'opposant pas aux déréglementations ce serait renoncer aux tentatives de brider ce marché et de modifier une société devenue marché de part en part et entièrement traversée par les exigences asociales du capital.

De nombreuses personnes sont impliquées dans des associations qui tentent de s'opposer aux conséquences dramatiques du système économique actuel. Pourtant nous ne ferons pas l'économie d'une rupture avec ce même système si nous voulons qu'un autre monde soit possible. ◆

# La guerre civile en Espagne de 1936 à 1939 et les **BRIGADES INTERNATIONALES**

Le 17 juillet 1936 une partie de l'armée stationnée au Maroc se soulève contre le gouvernement légal de la République installé à Madrid. Francisco FRANCO et d'autres généraux sont à la tête du soulèvement.

Rapidement cette guerre civile prend un caractère international. L'Allemagne nazie et l'Italie mussolinienne ainsi que le Portugal de Salazar apportent aux rebelles une aide massive en hommes, en armes et en munitions.

Dès le début des hostilités les forces progressistes d'Europe, des Etats Unis et d'autres régions du monde, comprennent qu'en Espagne c'est la liberté et la démocratie qui sont attaquées par tout ce que le continent compte de fascistes. Un grand mouvement de solidarité avec la République espagnole prend corps et se développe rapidement dans des nombreux pays.

## **combattre les forces fascistes**

Lorsqu'en août 1936, est prise la décision de créer les Brigades Internationales, ce sont plus de 40'000 volontaires qui au travers de bien de difficultés - se joignent aux forces armées espagnoles restées fidèles à la République. Ils prennent les armes aux cotés des volontaires espagnols pour défendre la démocratie, la liberté, pour combattre les forces fascistes qui menacent non seulement l'Espagne mais le monde tout entier - comme ce fut malheureusement prouvé 3 ans plus tard..

De Suisse plus de 700 volontaires s'engagent dans les Brigades internationales, malgré divers arrêtés du Conseil Fédéral

pris en août 1936 interdisant leur engagement et toute aide à caractère militaire (envoi d'armes notamment). Ces hommes et ces femmes qui suivent un idéal, laissent famille et travail dans leur pays d'origine pour s'offrir généreusement comme combattants pour contrer le péril fasciste et un régime totalitaire qui se concrétise en Espagne.

Ils et elles sont issus de toutes les idéologies et de tous pays ; ils doivent traverser avec beaucoup de difficultés et même clandestinement les frontières. Ce faisant ils font preuve de solidarité avec le peuple espagnol dans sa lutte pour la sauvegarde de la République qu'il s'est donnée.

Les Brigadistes assument un rôle déterminant : on les retrouve engagés comme troupes de choc dans les batailles les plus importantes. Les Suisses, qui avaient généralement une bonne formation militaire, tiennent toute leur place, plusieurs deviennent sous-officiers ou officiers.

L'engagement massif des armées allemandes et italiennes (de l'aviation notamment) dès le premier jour de la guerre et pendant toute sa durée reste décisif dans la défaite de la République espagnole, malgré tout le courage de ses partisans. 

## **Retransmission des discours**

**sur Radio Zones**

**93,8 Mz**

infos spéciales 1<sup>er</sup> mai à 18 h  
Tél. 329 81 04 Fax 320 49 08



## un marché de dupes

En 1938, à l'instigation de la France et de la Grande-Bretagne, se réunit à Londres une conférence sous prétexte d'éviter que la guerre d'Espagne n'embrasse toute l'Europe. Au non du principe de Non-Intervention, il y est décidé du retrait progressif de tous les étrangers qui se battent en Espagne. Cette décision est pour l'essentiel appliquée du côté des forces républicaines, mais ce n'est pas le cas du côté des fascistes. Cet accord s'avéra finalement comme un marché de dupes...

Le 27 octobre 1938 a lieu à Barcelone, la cérémonie officielle d'adieu aux Brigadistes. Au cours de sa brève allocution, le Président du Gouvernement républicain, Juan NEGRIN, déclara que celui-ci leur octroyait le droit de demander la citoyenneté espagnole une fois la guerre finie.

Les Brigadistes qui le peuvent rentrent dans leur pays respectif, alors que de milliers d'autres (allemands, italiens, etc.) sont internés dans des camps en France.

Les Brigadistes suisses, après avoir combattu pour la démocratie, la liberté et contre le fascisme, auraient mérité d'être accueillis avec reconnaissance – non seulement par la majorité du peuple comme ce fut le cas – mais également par le Gouvernement helvétique.

## suppression des droits civiques

Il n'en fut rien, au contraire. Les Brigadistes furent traduits devant des tribunaux militaires pour «atteinte à la puissance défensive du pays». 239 d'entre eux furent condamnés à des peines de prison allant de un à trois mois. Otto Brunner le brillant commandant du bataillon Tchapaïev en prit pour six mois. Cinq autres suisses accusés d'avoir joué un rôle majeur dans l'engagement des Brigadistes suisses furent condamnés à dix mois. Tous furent frappés par la sup-

pression de leurs droits civiques pour des périodes allant de deux à cinq ans. En revanche, les Suisses qui combattirent au côté des franquistes ne furent guère inquiétés...

Dès le début des procès, de multiples interventions et manifestations eurent lieu pour réclamer l'acquittement, et plus tard, exiger une amnistie générale, enfin pour obtenir la réhabilitation des Brigadistes suisses.

Jusqu'à ce jour, et malgré les nombreuses interventions parlementaires – les dernières toutes récentes – cette réhabilitation n'a pas encore été obtenue.

Plus de 10'000 volontaires Brigadistes perdirent la vie sur la terre d'Espagne, et parmi eux plus d'un quart des engagés venus de Suisse.

Plus de 60 ans après, malgré de multiples demandes, la citoyenneté espagnole ne leur a encore pas été accordée. Le Gouvernement actuel exige des Brigadistes qu'ils renoncent à leur nationalité et jurent fidélité à la monarchie. Ces derniers ont affronté la mort dans un élan internationaliste : il est indécent d'exiger d'eux aujourd'hui qu'ils renient leurs racines !

**En 1936, les volontaires partis pour défendre la république espagnole ou pour prêter main forte à Franco ne se sont pas posé la question de l'ingérence dans un pays étranger, ils agissaient spontanément, en tant qu'individus afin de soutenir le «camps» qu'ils avaient choisis.**

**Demain il faudra pourtant répondre à une autre question : un Etat peut-il intervenir avec ses forces armées dans une guerre civile à l'extérieur de ses frontières ? ...**

# Fonction publique internationale

## International civil service

Pour la deuxième fois, les fonctionnaires internationaux participent en tant que tels aux manifestations du 1er mai. C'est pour nous l'occasion d'exprimer notre solidarité avec le monde du travail en général et celui de la région genevoise en particulier.

**Ce 1er mai est aussi l'occasion pour nous d'exprimer publiquement une revendication fondamentale : celle d'obtenir le droit de négocier nos conditions d'emploi.**

Si ce droit est consacré dans la Charte des Nations Unies, dans une Convention du BIT et dans nombre de Constitutions et Lois du travail, c'est un droit qui est encore aujourd'hui refusé aux fonctionnaires internationaux. Dans ce domaine, les organisations internationales, loin de donner l'exemple, s'isolent dans une conception archaïque des relations sociales. Ce refus, cet isolement d'un autre âge, nous les condamnons, non seulement dans les organisations internationales mais aussi partout où ils produisent des effets négatifs pour les travailleurs.

**Solidarité ! Droits fondamentaux du travail pour tous !**

Association du personnel du CERN  
Association du personnel de l'OMM  
Association du personnel de l'OMPI  
Association du personnel de l'OMS  
Syndicat du personnel de l'UIT  
Association du personnel de l'OIM

For the second time, the international civil servants participate as such in the May 1st demonstrations. It's for us the occasion to express our solidarity with the labor world in general and that of the Geneva area in particular.

**This May 1st is also the occasion for us to express a fundamental demand: to obtain the right to negotiate our employment conditions.**

This right, enshrined in the United Nations Charter, an ILO Convention and many Constitutions and Labor Laws is still denied to international civil servants.

In this area, international organizations, rather than setting an example, isolate themselves in an archaic conception of labor relations.

We condemn this denial and isolation, not only in international organizations but also everywhere where they induce negative effects for workers.

**Solidarity !  
Fundamental Labor Rights for all !**

CERN Staff Association  
ITU Staff Union  
WHO Staff Association  
WIPO Staff Association  
WMO Staff Association  
IOM Staff Association

**OMM** Organisation météorologique mondiale; **OMPI** Organisation mondiale de la propriété intellectuelle; **OMS** Organisation mondiale de la santé; **OIM** Organisation internationale pour les migrations; **UIT** Union internationale des télécommunications; membre associé: **CERN** Organisation européenne pour la recherche nucléaire